

PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS À ROMAINVILLE / BOBIGNY



Vue aérienne du site



Madame, Monsieur,

Comme je m'y étais engagé, je reviens vers vous afin de vous informer des dernières évolutions du projet de reconstruction du centre de traitement des déchets du Sycotom à Romainville/Bobigny.

Au printemps 2021, vous avez été invités à vous exprimer sur les ajustements que nous avons apportés au projet au travers de plusieurs dispositifs, dont une réunion publique et des permanences téléphoniques, tout au long du mois de mars. Je tiens ainsi à vous remercier pour vos nombreuses contributions qui ont enrichi le projet.

À la suite de cette nouvelle phase de participation, le comité syndical du Sycotom a ainsi adopté en avril le programme ajusté du projet et a approuvé le lancement de la nouvelle consultation pour choisir le futur maître d'œuvre qui sera désigné en début d'année 2022.

Nous avons par ailleurs adopté en juin une convention avec l'Établissement Public Territorial Est Ensemble, renforçant ainsi notre partenariat. Je veux ici saluer **le remarquable travail de coopération entre le Sycotom, Est Ensemble et les Villes de Romainville et de Bobigny en particulier autour du pôle d'excellence « économie circulaire ».**

Il est pour nous primordial de faire vivre ce lien avec le territoire, ses élus et ses habitants. Plusieurs outils sont toujours à votre disposition comme le site internet du projet qui demeure pleinement actif, et sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations, partager vos contributions, mais également poser toutes vos questions.

Éric CESARI,
Président du Sycotom
Vice-président de la Métropole du Grand Paris

RETOUR SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC AU PRINTEMPS 2021

Afin de présenter le projet, ses évolutions, ainsi que les modalités de participation aux habitants, **une lettre d'information** a été diffusée au début du mois de mars à Romainville, Bobigny, Noisy-le-Sec et Pantin.

Deux temps forts ont été organisés en visioconférence pour présenter les ajustements du projet de reconstruction du centre de traitement des déchets de Romainville/Bobigny, et recueillir les contributions des citoyens. **Une réunion publique** s'est ainsi tenue le 11 mars et **une rencontre du Groupe citoyens** a été organisée le 18 mars. En plus de ces réunions, **deux permanences téléphoniques par semaine** ont été mises en place tout au long du mois de mars.

LE PROJET AJUSTÉ DE RECONSTRUCTION

Le projet de reconstruction répond à **des enjeux multiples** : offrir une installation de réception des déchets de proximité sur le bassin versant de Romainville et répondre aux évolutions réglementaires relatives au traitement des déchets, tout en s'intégrant au réseau existant des installations du Syctom.

Il présente **plusieurs caractéristiques essentielles** :

- La mise en place du transport fluvial permettant la réduction du nombre de camions sur les routes du territoire ;
- De nouvelles capacités de réception et de transfert de déchets et la création de nouvelles filières de traitement permettant de répondre à l'extension du tri des emballages et au développement du tri des déchets alimentaires ;
- L'intégration d'un pôle d'excellence de l'économie circulaire ambitieux autour d'une déchèterie et d'une ressourcerie en coopération avec Est Ensemble et les Villes de Romainville et Bobigny ;
- Un haut niveau d'exigence d'un point de vue environnemental et architectural.

OÙ EN EST LE PROJET ?

Le 2 avril 2021, suite à la nouvelle phase de participation du public, le Comité syndical du Syctom s'est réuni et a acté l'approbation du programme ajusté pour la reconstruction du centre de Romainville/Bobigny.

Il a également validé le lancement de **la nouvelle procédure de consultation pour l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre** architecturale et technique pour la reconstruction du centre. La procédure devrait se poursuivre jusqu'au début de l'année 2022.

Quel est le rôle du maître d'œuvre ?

Le maître d'œuvre est un groupement constitué d'un architecte et d'un bureau d'études qui a la charge de la conception et du suivi de la réalisation de l'ouvrage pour le compte du maître d'ouvrage. Le maître d'œuvre a donc la responsabilité globale du projet de conception et du suivi des travaux, de la planification jusqu'à la livraison de l'ouvrage. Après la désignation du maître d'œuvre par le Syctom en début d'année 2022, l'image du projet sera connue.

LA PARTICIPATION DU PROJET CONTINUE



Informez-vous et posez vos questions sur le site internet du projet <https://projet-romainville-bobigny.syctom.fr>

Le compte-rendu de la séance publique du 11 mars 2021 est disponible dans la rubrique

En savoir plus >> Les documents d'information >> Post-concertation >> Les réunions publiques.



Une nouvelle rencontre du Groupe citoyens à la rentrée, pour poursuivre les échanges et nourrir le projet.



Le Syctom reviendra vers le public en début d'année 2022 lorsque le projet du maître d'œuvre sera retenu. Des actions de présentation au public seront organisées et seront précisées dans la prochaine lettre d'information.

Le partenariat entre le Syctom, Est Ensemble et les villes de Romainville et Bobigny

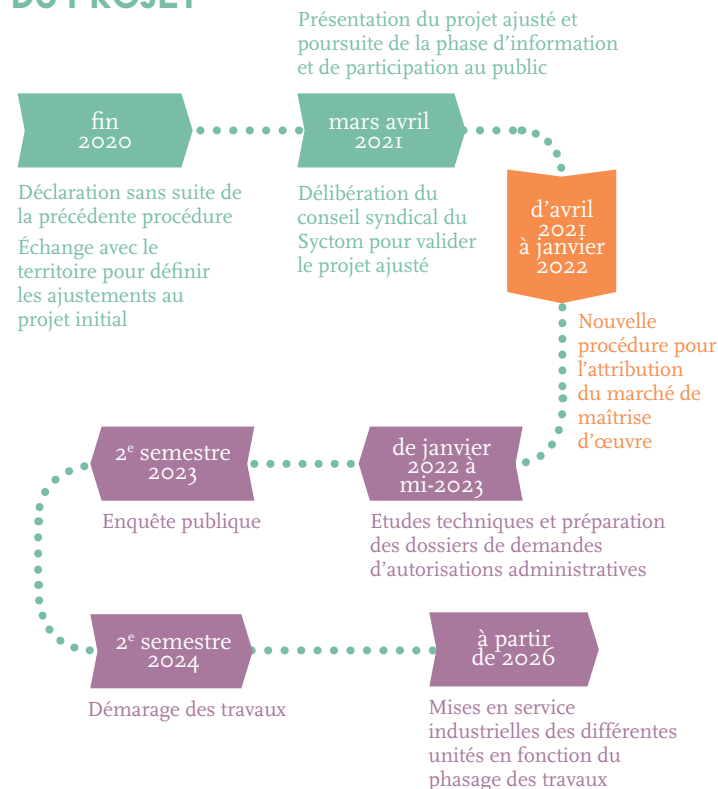
La Ville de Romainville, Est Ensemble et la Ville de Bobigny ont exprimé le souhait de réaliser, dans le cadre du projet, un pôle d'excellence de l'économie circulaire et du réemploi, fortement créateur d'emplois, accessible au plus grand nombre et qui rayonnerait à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.

Un comité de coopération, installé en mars 2021, réunit la Ville de Romainville, l'EPT Est Ensemble, la Ville de Bobigny et le Syctom afin d'assurer la prise en compte des attentes du territoire, la co-définition du programme du pôle d'économie circulaire et la participation à son intégration dans le programme global du projet.

Le Bureau syndical du Syctom réuni le 18 juin dernier, a approuvé la signature d'une convention de partenariat avec Est Ensemble, portant sur :

- la mise en œuvre de clauses sociales d'insertion dans les futurs marchés de travaux permettant d'engager de véritables actions d'insertion professionnelle, de formation et d'accès à l'emploi ;
- la définition des fonctionnalités du pôle « économie circulaire ».

LE CALENDRIER DU PROJET



CONTACTS :

Jacques Roudier, garant de la CNDP : jacques.roudier@garant-cndp.fr
Équipe projet du Syctom : projetromainvillebobigny@syctom-paris.fr
<http://projet-romainville-bobigny.syctom.fr>
Site internet du Syctom : www.syctom-paris.fr